



**MINISTÈRES  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
COHÉSION DES TERRITOIRES  
MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SECRETARIAT GENERAL**

*Service de la transformation ministérielle et de l'animation du réseau  
Sous-direction de l'innovation pour les transformations*

**Paris, le 19/09/2024**

**Affaire suivie par :** Anna Rebelles

[marchessdit.sdit.stmar.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:marchessdit.sdit.stmar.sg@developpement-durable.gouv.fr)

**Objet :** Consultation visant la conception d'une exposition d'un scénario de design fiction

**Contexte et enjeux**

Au sein du Service de la transformation ministérielle et de l'animation du réseau (STMAR), la sous-direction de l'innovation pour les transformations (SDIT) a pour objet d'accompagner les transformations des politiques publiques en mobilisant des méthodes innovantes et collaboratives au bénéfice des agents et services du pôle ministériel Transition écologique et Cohésion des Territoires (MTECT), ainsi que des acteurs de la transition écologique s'appuyant sur des modes d'action pédagogiques et collaboratifs diversifiés et innovants.

**Dans ce cadre elle a pour mission :**

1. De concevoir et de réaliser des actions innovantes de sensibilisation et d'acculturation aux enjeux de la transition écologique pour faciliter et accompagner les politiques ministérielles ;
2. D'accompagner les transformations et la modernisation des services et des politiques publiques portées par le ministère :
  - a. en développant des outils de mobilisation de l'intelligence collective et participative ;
  - b. en développant des capacités d'appui à la conduite de projets ;
  - c. en développant et déployant des cycles de professionnalisation à destination de l'ensemble de l'encadrement supérieur en lien avec la délégation ministérielle à l'encadrement supérieur ou à destination de publics à profil ciblés ;
3. De développer des activités de veille, d'analyse et de prospective sur les sujets émergents

La Fabrique à projets est le laboratoire d'innovation publique du Secrétariat général dont la vocation est d'accompagner l'évolution de la conduite des politiques publiques du pôle ministériel vers plus d'efficacité et d'impact en mettant les agents en capacités de co-construire avec leurs utilisateurs. Pour cela, elle s'appuie sur ses compétences en design de service et sa connaissance des politiques publiques. Par sa position au sein du ministère, la Fabrique à projets a pour mission, de promouvoir et d'animer des événements lors du mois de l'innovation publique, qui a lieu toutes les années au mois de novembre. A cette occasion, elle souhaite proposer aux agents, une exposition sur un scénario fictif sur la thématique du renoncement.

## I. Cahier des charges

### 1. Objet de la consultation

L'objet de cette consultation est la conception de supports d'exposition sur un scénario de design fiction dans le cadre du mois de l'innovation.

L'objectif principal de l'exposition est de faire vivre aux visiteurs une expérience immersive durant laquelle ils expérimentent le renoncement, grâce à la méthode de design fiction. Sous forme de jeu de rôles, l'exposition s'articule autour de trois temps : contextualisation du scénario fictif global, découverte des scénarios fictifs secondaires et un débat entre visiteurs pour qu'ils puissent co-construire leur « renoncement ». L'ensemble de l'exposition sera guidée et animée par des animateur.rices de la Fabrique à Projet.

### 2. Objectifs pédagogiques et contenu de l'expérience immersive

L'objectif est de faire découvrir à un large public l'approche du design fiction, son usage et notre expertise à mener ce type de projets.

1<sup>er</sup> temps : le scénario fictif global proposé est le cas d'une commune française montagnaise en 2030. L'eau est le sujet central de la commune. Celle-ci a décliné un certain nombre de solutions pour une meilleure gestion. Lors des épisodes estivaux, l'eau se fait rare dans la commune, ainsi, elle perd en qualité et le lac à proximité de la commune devient inaccessible. Ainsi, pour l'été qui arrive, la commune souhaite rassembler l'assemblée des usagers de l'eau pour décider comment diminuer nos usages de l'eau.

2<sup>ème</sup> temps : les scénarios fictifs secondaires développent les actions à mettre en place dans la commune par les différents acteurs (industrie, tourisme, agriculteur, citoyen, services publics...).

L'expérience globale de l'exposition devrait durer entre 1h à 1h30 maximum (débat inclus).

Les designers de la fabrique à projets seront une ressource pour le prestataire pour les domaines suivants :

- Aide à la conception de prototypes,
- Utilisation des ressources en impression du MTECT,
- Rédaction de tous les contenus.

**Important : l'acheteur se réserve la possibilité d'adapter le thème et l'horizon temporel du scénario fictif.**

#### 1. Prestations attendues

La prestation se décline en trois unités d'œuvre (UO), afin de répondre au besoin de la Fabrique à projets.

Il est attendu que le prestataire apporte son expertise pour :

- Concevoir la direction artistique de l'exposition,
- Co-construire la scénographie,
- Prototyper en collaboration avec la Fabrique à projets, les artefacts de différents scénarii
- Concevoir la mécanique et le déroulé de l'exposition

## **UO 1: Conception de la scénographie et de la direction artistique (DA)**

La scénographie de l'exposition sera co-construite avec la Fabrique à projets lors d'au moins une session d'intelligence collective/un workshop dédié(e). Il est attendu une proposition de direction artistique (charte graphique et sa déclinaison) pour l'ensemble des supports de l'exposition (supports de l'exposition pour le scénario général, pour les prototypes et le débat).

Cette scénographie devra prendre en compte les contraintes suivantes :

- Adaptation au lieu de l'exposition (espace de créativité de 80 m2 qui sera investi au tiers de sa capacité)
- Adaptation aux supports fournis par le MTECT (panneaux antibruit, tableaux veleda, panneaux « PLUME », murs, tables, vidéoprojecteur)
- Impressions à réaliser au ministère (dans le format traceur 610 et 900mm, reprographie)
- Réflexion autour de l'éco-conception : réemploi, recyclage
- Intégration d'éléments sensoriels (son, odeur)

Les typologies de supports imaginés sont :

- Poster d'affichage pour présenter le contexte (type A0)
- Poster d'affichage pour présenter les scénarii et artefact (Double A0)
- Support individuel pour présenter le rôle de chaque participant (dépliant A4 plié en deux)
- Outils méthodologiques pour le débat (poster, cartes challenges)

La fabrique à projets s'engage à rédiger l'ensemble des textes.

Les scénarii seront fournis par la Fabrique à projets, qui aura associé, sur les contenus, la Fabrique d'innovation pour les transitions de la SDIT, à la mi-octobre (semaine du 14 au 18 octobre) et il est attendu du prestataire de fournir les supports d'exposition ainsi que les fichiers source durant la deuxième semaine de novembre (du 11 au 15 novembre). Les deux fabriques seront les cas échéant référencées dans la communication selon des modalités à convenir avec la SDIT.

A la livraison, des demandes d'itération sur les supports seront possibles en cas d'ajustements à réaliser à la demande de la Fabrique à projets.

## **UO 2: Prototypage des artefacts**

Le scénario fictif principal se décline entre 6 et 8 sous-scénarios. Chacun de ces scénarios sera accompagné au minimum d'un artefact pour les illustrer. Est considéré comme « artefact » tout objet incarnant des éléments du scénario et permettant de se projeter dans le récit. Ces artefacts peuvent prendre des formes variées, aussi bien sous forme d'objets tangibles (maquettes, impressions 3D, supports imprimés...) que visuels (captures d'écran, article de journal, photo...) ou encore numériques (maquette d'interface cliquable...) Il y a entre 8 et 12 artefacts à réaliser par le prestataire.

La typologie des artefacts sera choisie en priorité pour leur simplicité de conception (définis en amont par la Fabrique). Cependant, la Fabrique à projets se laisse le choix de décider de produire moins d'artefacts mais plus complexes, si cela est opportun pour l'exposition.

Les typologies d'artefact « simples » à créer par le prestataire (UO 2.1) :

- Images conçues par une intelligence artificielle (type Midjourney ou DALL-E)
- Capture d'écran de site internet fictif (conception d'écran fictif)
- Représentation graphique (ex : affiche, flyer, publicité)
- Post sur les réseaux sociaux
- Article de journaux
- Lettre
- Schéma
- Document officiel (fiche de poste, statut juridique)

Les typologies d'artefact « complexes » (UO 2.2) :

- Objet en 3D (impression 3D)
- Maquette (exemple : packaging)
- Maquette d'interface cliquable
- Infographie

Les prototypages complexes seront conçus par le prestataire (exemple : utilisation d'une découpe laser, utilisation d'une imprimante 3D).

L'ensemble des artefacts seront attendus durant la deuxième semaine de novembre (11 au 15 novembre).

### **UO 3 : Déploiement et ajustement de l'exposition**

Selon les retours des participants et la manière dont l'exposition aura vécu pendant le MIP, celle-ci devra pouvoir faire l'objet d'évolutions structurantes concernant à la fois les artefacts ainsi que la scénographie.

Les modifications concernant des modifications d'artefacts ou de supports existants devant être réalisées par le prestataire lui-même. Elles concernent également des modifications exigeant un nouveau travail de réflexion et/ou la conception d'un nouvel objet ex nihilo.

Les évolutions et adaptations seront pensées en co-construction avec la Fabrique à Projet lors d'au moins une session d'intelligence collective/un workshop dédié(e).

#### **UO 3.1 : Evolutions concernant les artefacts de l'exposition**

Les artefacts doivent pouvoir être adaptés suite aux retours des participants. Les modifications peuvent autant concerner les artefacts simples que complexes.

Exemples de modifications complexes d'artefact :

- Corrections et adaptation des contenus photographiques
- Réimpression 3D d'un objet
- Réimpression de packaging
- Révision complète d'un artefact nécessitant la création d'un nouveau concept d'artefact
- Création d'un nouvel artefact supplémentaire

#### **UO 3.2 : Evolutions concernant la scénographie de l'exposition**

La scénographie de l'exposition doit pouvoir être adaptée suite aux retours des participants, mais aussi en vue d'un déploiement dans d'autres lieux une fois le MIP terminé.

Touchent à la scénographie : les posters d'affichage, supports individuels des participants, éléments du débat, agencement des supports dans l'espace, direction artistique.

Exemples de modifications complexes de scénographie (UO 3.2.2) :

- Révision complète d'un support (nouveau contenu écrit et nouvelle mise en page, au besoin nouvelles illustrations)
- Création d'un nouveau support additionnel
- Déclinaison des supports de l'exposition dans un format pérenne ou print n play
- Modifications apportées à la direction artistique générale de l'exposition

## **2. Public cible**

- Agents du Pôle ministériel
- Agents de la fonction publique

### 3. Livrables attendus

Le candidat retenu réalisera les prestations précisées dans le cahier des charges avec les livrables suivants :

- Une piste de direction artistique (charte graphique et déclinaison)
- Posters d'exposition en format numérique pour impression
- Artefacts pour l'exposition
- Supports de débat en format numérique pour impression
- Fichiers source des posters, supports et des artefacts en format modifiable

### 4. Propriété intellectuelle

Tous les documents produits seront libres de droit pour la SDIT qui pourra les utiliser ultérieurement, avec mention de l'auteur, sur son site Internet ou les intégrer, en tout ou partie, à tous supports ou publications de son choix, liés ou non à l'événement.

### 5. Forme du contrat et prix

Les prestations donneront lieu à un contrat à bons de commande défini avec un montant minimum et un montant maximum :

<i>Montant minimum</i>	<i>Montant maximum</i>
7 000.00 € HT	20 000.00 € HT

### 6. Durée de validité du contrat et délai d'exécution des bons de commande

La durée de validité du contrat à bons de commande démarre à sa notification et se termine le 30/11/2025.

La durée d'exécution de chaque commande sera précisée dans le bon de commande.

La première prestation (bon de commande n°1) pour le MIP sera notifiée à partir du 14 octobre 2024 et terminée le 15 novembre 2024.

### 3. Règles de la consultation

1. Liste des documents à présenter par les candidats :
  - A. la proposition d'intervention sous forme de présentation powerpoint ou pdf avec une proposition de direction artistique, des exemples de réalisation d'artefacts et de posters, le calendrier prévisionnel et la méthode de collaboration imaginée ;
  - B. la présentation de la structure et des intervenants (avec CV et références) ;
  - C. le **bordereau des prix joint** à cette consultation **à compléter** (prix HT, TVA et TTC en euros). Les prix sont fermes et définitifs. Tous les frais annexes y compris les éventuels frais de déplacements et de préparation sont intégrés dans les prix proposés dans le bordereau des prix.
2. Pondération des critères de jugement des offres :
  - la qualité et la pertinence de la proposition d'intervention sur les documents demandés et méthode de collaboration imaginée sur le document demandé au 1A = (45%)

- les références jugées sur les documents demandés au 1B = (20%)
- prix jugé sur le document demandé au 1c = (35%)

### 3. Négociation

L'acheteur se réserve la possibilité de choisir l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des offres initiales sans négociation. Mais si le représentant du pouvoir adjudicateur négocie avec les candidats ayant présenté une offre, cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre.

### 4. Conditions d'exécution des prestations

La prestation fera l'objet d'un contrat (à bons de commande) signé entre la SDIT et le(la) candidat(e) retenu(e).

Les prestations, les livrables attendus et les conditions financières seront contractualisés dans le contrat à bons de commande.

### 5. Délai de réponse

Ces propositions seront envoyées, au plus tard le 3 octobre 2024 à 12h par courrier électronique à l'adresse suivante :

[marchessdit.sdit.stmar.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:marchessdit.sdit.stmar.sg@developpement-durable.gouv.fr)

Un accusé réception sera adressé en retour par courriel à l'adresse de l'expéditeur.